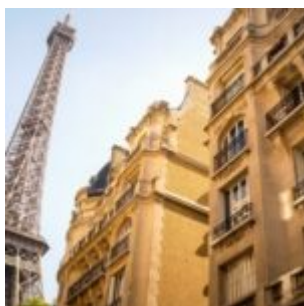


Médecins



© 2014 Les Echos Publishing

Pour favoriser l'implantation de professionnels de santé de secteur 1 en cabinets regroupés, la ville de Paris propose de mettre en place une aide à l'installation. En effet, malgré une densité moyenne de professions médicales supérieure à la moyenne nationale, se soigner à Paris révèle plusieurs difficultés. Ainsi, cette densité de médecins est inégalement répartie, certains arrondissements (les 10^e, 13^e, 18^e, 19^e et 20^e) souffrent d'une présence plus faible. D'autre part, seuls 58 % des praticiens parisiens sont inscrits en secteur 1, contre 88 % en moyenne nationale. Enfin, la moyenne d'âge des médecins généralistes parisiens est de 56,2 ans, et 36 % ont plus de 60 ans, laissant envisager que dans quelques années, certains arrondissements pourraient perdre 50 %, voire 60 %, de leurs généralistes en secteur 1.

La Ville propose donc de faciliter l'accès de ces professionnels à des locaux à prix abordables, en contrepartie d'un engagement de leur part de s'implanter dans la durée et de mener des actions de santé publique (prévention, dépistage, participation à la permanence des soins ambulatoires, éducation thérapeutique...).

Ce dispositif, élaboré avec le conseil de l'Ordre des médecins, l'agence régionale de santé, la CPAM et la région Ile-de-France, sera soumis au Conseil de Paris de mars prochain, et pourrait être mise en œuvre dès le premier semestre 2015.

